



PRÉFET DE LA MAYENNE

**Direction Départementale des Territoires de la Mayenne**  
**Service Eau et Biodiversité**  
**Unité milieux aquatiques**

## **DOSSIER SIMPLIFIÉ DE DECLARATION**

au titre de la Loi sur l'Eau

Vidange de plan d'eau

Références réglementaires du Code de l'environnement :

- Articles L.214-1 à L.214-3
- Article R.214-1 : rubrique 3.2.4.0. de la nomenclature

Vidanges de plans d'eau dont la superficie est supérieure à 0,1 hectare hors opération de chômage des voies navigables, hors piscicultures mentionnées aux articles L.431-6 et L.431-7 du même code - (Déclaration)

- Articles R.214-32 à R.214-40

**Dossier à déposer en 3 exemplaires à l'adresse suivante:**

**DDT de la Mayenne**  
**Service Eau et Biodiversité**  
**Unité milieux aquatiques**  
**Cité Administrative - Rue Mac Donald - BP 23009**  
**53063 LAVAL cedex 9**

## 1) DEMANDEUR

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

Personne morale <sup>(1)</sup>: \_\_\_\_\_

(1) personne morale : GAEC, EARL, ASA, ASLI, etc.

Nom – Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_ ou à défaut date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

## 2) SITUATION DU PLAN D'EAU

Communes	Lieudit	Parcelle(s) concernée(s) (Section et n° parcelle)	Nom du plan d'eau

## 3) CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU

- Date de création : \_\_\_\_\_

- Le plan d'eau a-t-il fait l'objet : \_\_\_\_\_ si oui à quelle date ?

- d'un arrêté préfectoral d'autorisation : oui  non  \_\_\_\_\_

- d'un récépissé de déclaration : oui  non  \_\_\_\_\_

- d'une régularisation d'existence : oui  non  \_\_\_\_\_

- Surface maximale mise en eau : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

- Profondeur maximale : \_\_\_\_\_ m

- Capacité maximale du plan d'eau : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>

- Mode d'alimentation du plan d'eau :

- barrage de cours d'eau :  - dérivation de cours d'eau :

- sources :  - fossés et drainage :

- pompage :  - ruissellements :

- nappe d'accompagnement :  - rejet de trop plein :

- Si le plan d'eau est alimenté par un cours d'eau :

Nom du cours d'eau : \_\_\_\_\_

Catégorie piscicole : 1ère  2ème

- Type de dispositif de vidange : \_\_\_\_\_

- Existe-t-il une pêcherie ? : oui  non

#### 4) PROGRAMME DE VIDANGE ET DE REMPLISSAGE

- Fréquence de vidange : \_\_\_\_\_
- Date de la dernière vidange : \_\_\_\_\_
- Période envisagée pour la réalisation de la vidange : \_\_\_\_\_
- Nom du responsable chargé de la vidange : \_\_\_\_\_
- Débit : \_\_\_\_\_
- Destination du poisson : \_\_\_\_\_
- Y aura-t-il vente du poisson ? : oui  non
- Type d'acheteur : particulier  pisciculteur  AAPPMA  Autre
- Nature de l'émissaire :
  - fossé : oui  non  si oui, lequel : \_\_\_\_\_  
linéaire avant rejet dans le cours d'eau : \_\_\_\_\_ m
  - cours d'eau : oui  non  si oui, lequel : \_\_\_\_\_  
catégorie piscicole : 1ère  2ème
- Période de remplissage prévue : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_
- Agrément sanitaire : oui  non 
  - si oui : - date de l'agrément : \_\_\_\_\_
  - n° agrément : \_\_\_\_\_

#### 5) DOCUMENT D'INCIDENCE

Détailler de façon claire et précise :

- le dispositif de rejet (bonde, moine, déversoir...), les capacités de débit ainsi qu'une description des opérations de vidange :

---

---

---

---

- les modalités de vidange (durée, débit...) :

---

---

---

---

- les modalités de récupération du poisson et d'élimination des espèces dont l'introduction est interdite :

---

---

---

---

- les modalités de remplissage du plan d'eau (en cas de plan d'eau connecté à un cours d'eau, le maintien d'un débit minimal est nécessaire) :

---

---

---

---

- Evaluation des incidences Natura 2000

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation de l'un des sites Natura 2000 ? : oui  non

## 6) MESURES CORRECTIVES

- décrire les dispositifs éventuels mis en place pour limiter les départs de sédiments (barrage filtrant, botte de paille....) :

---

---

---

---

---

## 7) MOYENS DE SURVEILLANCE

- pendant la vidange :

---

---

---

---

---

- après la vidange :

---

---

---

---

---

## 8) ELEMENTS GRAPHIQUES, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier

Joindre au dossier :

- Copie de la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup> avec indication de l'emplacement du plan d'eau
- Extrait du plan cadastral récent avec indication de l'emplacement du plan d'eau
- Schéma des dispositions de vidange et de retenue des sédiments

## 9) ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage à respecter les dispositions des prescriptions générales qui lui seront adressées le cas échéant ainsi que les dispositions de la présente déclaration si celles-ci ne sont pas contraires aux prescriptions générales.

Date : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du pétitionnaire :

Signature de son représentant légal :